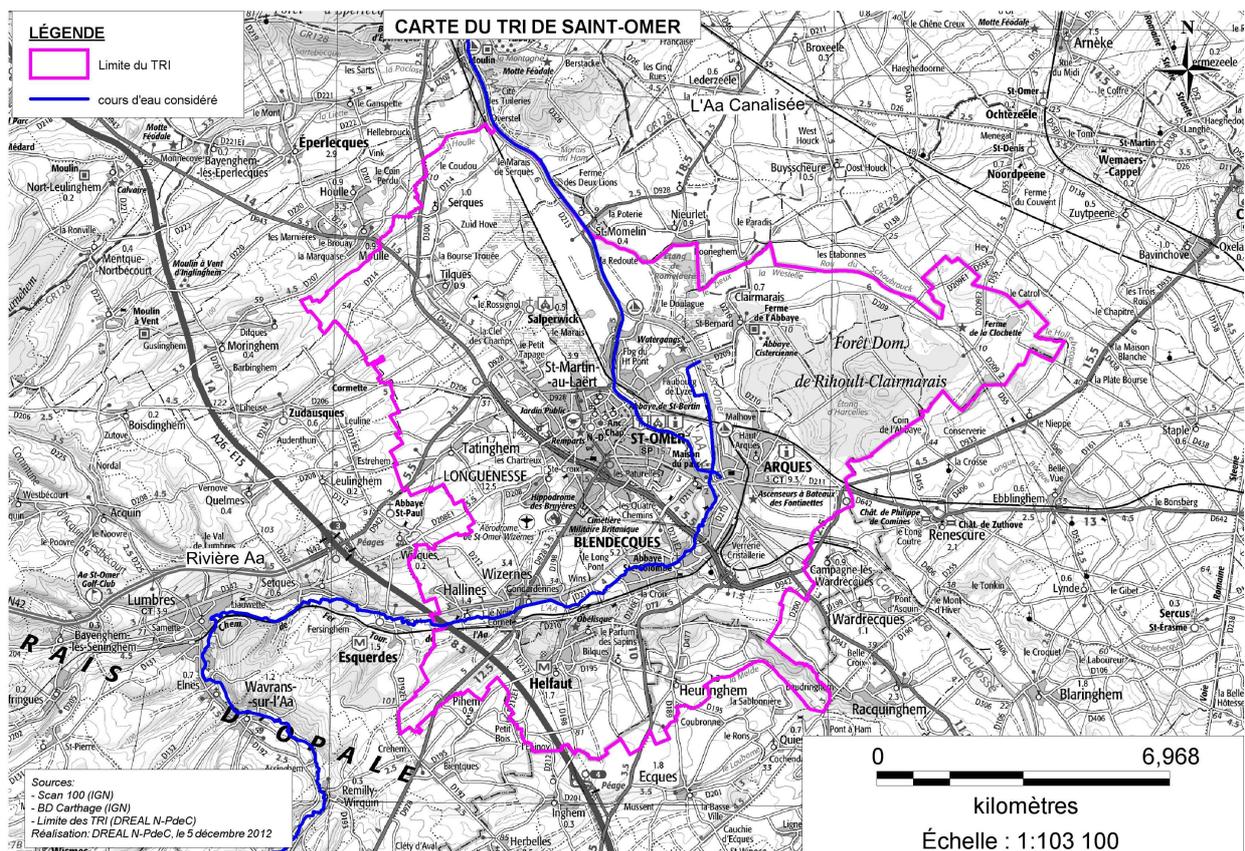


Directive inondation

TRI de St Omer

Ce territoire inclut le cours d'eau de l'Aa et le marais Audomarois, vaste zone humide, cultivée pour le maraîchage et sillonnée de canaux appelés wateringues. On note également la présence de villes telles que Saint-Omer, ville d'art et d'histoire. Des industries du verre et du papier sont également présentes dans la vallée de l'Aa. Le territoire à risque important d'inondation (TRI) de St Omer a une surface d'environ 134 273 300 m² dont 40,5% sont situés dans l' Enveloppe Approchée des Inondations Potentielles cours d'eau (EAIPce). Il est constitué essentiellement de communes de la communauté d'agglomération de St Omer. Ce territoire a été identifié comme TRI au regard de son exposition aux débordements de l'Aa et du Marais Audomarois.



Résultats des indicateurs :

Le TRI de St Omer compte environs 27 800 habitants situés dans l'EAIP ce qui place l'unité urbaine au neuvième rang du bassin Artois-Picardie pour cet indicateur. 48% de sa population est potentiellement vulnérable aux inondations. Compte tenu de la taille de la population exposée, le nombre d'interventions de secours, de pompages, les travaux de rétablissement des réseaux et les reprises d'activité des entreprises après travaux et nettoyage compliqueraient le temps de retour à la normale en cas de catastrophe.

Phénomènes passés :

De fortes pluies s'abattent en novembre 1999, puis pendant tout le mois de décembre 1999 sur toute la région (plus de 25 jours pluvieux en décembre). Pour les deux premières décades de décembre, 115.6 mm de pluie sont enregistrés à Tournehem-sur-la-Hem, loin des zones les plus arrosées. De forts cumuls sont enregistrés entre le 21 et le 31 décembre. Le sol gorgé d'eau accélère le ruissellement qui entraîne une réaction rapide des cours d'eau.

Les crues les plus importantes affectent l'Aa (débit vicennal de 41 m³/s mesuré à Wizernes), la Hem (débit vicennal de 20 m³/s à Guémy). Le marais Audomarois atteint la cote 3.00 m. Les submersions ne sont pas catastrophiques mais affectent de nombreux secteurs. L'Aa inonde le jardin public et certaines rues à Arques. Les eaux du canal de Neufossé s'élèvent de 60 cm et entrent dans le marais Audomarois qu'elles recouvrent presque entièrement (3400 hectares). Cultures et routes sont recouvertes. Plus de 50 maisons sont inondées à Saint-Omer. A Clairmarais, une rupture de digue entraîne l'évacuation de 15 habitations.

De la mi-janvier à la fin février 2002, la pluie ne cesse de tomber sur la région. On enregistre près de 100 mm à Fauquembergues (bassin de l'Aa) durant la dernière quinzaine de janvier et 236 mm en février, de même à la station de Bourthes avec 270 mm, soit 2,5 fois la moyenne climatologique. Les averses sont intenses : 49 mm les 26 et 27 janvier à Fauquembergues, 25 mm le 4 février, 27 mm le 19, 46 mm les 24 et 25, et encore 59 mm les 27 et 28 février.

L'Aa réagit à chaque averse avec un décalage d'environ une journée, engendrant des crues de périodes de retour comprises entre deux et dix ans. Le 1^{er} mars toutes les stations enregistrent leurs hauteurs et débits record. Après une montée d'une trentaine d'heures, le débit atteint 60 m³/s à Wizernes (débit a minima cinquantennal). C'est aujourd'hui l'événement référence des plans de prévention des risques d'inondation (PPRI) et l'Atlas des zones inondables (AZI). Les dégâts sont considérables sur tout le cours de l'Aa. Les zones urbanisées sont particulièrement touchées avec plus d'un millier de maisons inondées. Les pertes agricoles et commerciales sont sévères. Infrastructures publiques et de transport, sites industriels sont également touchés. Plusieurs communes sont durement affectées : Blendecques (40% des habitations inondées, 730 habitants sinistrés), Arques (300 maisons), Wizernes (100 maisons). L'eau atteint par endroits jusqu'à 1.80m dans les rues, et presque autant dans les maisons. La ville de Saint-Omer subit des dégâts liés aux remontées de nappes. Le marais Audomarois se transforme en lac avec une élévation des eaux de +3.00 m.

Autre élément

Le TRI de St Omer faisait partie des TRI sous réserve d'engagement pour lesquels la réception effective des engagements des structures porteuses adaptées ont conditionné leur acceptation en tant que TRI. Le syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa (SmageAa) qui porte le Programme d'action de prévention des inondations (PAPI) de l'Audomarois s'est engagé dans ce sens ainsi que plusieurs communes, ce qui a conduit à l'intégrer à la liste des TRI.